

Réunion de parents de 2^{ème} primaire

1) Présentations

- 2A : Madame Justine
- 2B : Madame Manon
- 2C : Madame Morgane

2) Objectifs généraux

- Donner à l'enfant l'envie de venir à l'école et d'apprendre.
Pour nous, l'enfant doit se sentir en confiance, respecté et accueilli.
- Montrer à l'enfant qu'il a le droit de se tromper, l'aider à surmonter ses difficultés, apprendre à avoir confiance en lui.
- Apprendre à l'enfant à être autonome par diverses activités proposées en classe (le rangement, le fonctionnement de la classe, ...)
- Insister sur la politesse envers les autres enfants mais aussi les adultes.

3) Organisation d'une journée

La journée est partagée entre diverses activités comprenant la découverte et l'apprentissage de la lecture et des mathématiques, sans oublier l'éveil artistique, scientifique et religieux.

- Accueil de 8h20 à 8h30.
Les enfants arrivent en classe et vident leur cartable.
- Lecture du programme de la journée, il nous paraît important que l'enfant sache de quoi sera faite sa journée.
- Leçons d'apprentissage de mathématiques ou de français.
- Récréation de 9h55 à 10h 10.
- Leçons d'apprentissage de mathématiques ou de français.
- Vers 11h30, activité plus ludique (chant, dessin, musique...)
- De 12h05 à 12h25, repas de midi en classe.
- De 12h25 à 13h30, parascolaires ou récréation.
- De 13h30 à 15h10, éveil, activités artistiques et cartable.

4) Les intervenants

- Religion : Madame Véronique
- Cotitulariat, remédiation et co-enseignement: Madame Breuls, Madame Malicia et Madame Patricia
- Gymnastique : Madame Camus ou Madame Laurence (T-shirt de l'écoleau choix ou un T-shirt bleu ciel uni, short bleu marine, chaussettes blanches et sandales

de gymnastique).

- Natation ou activité sportive : Monsieur Sam, Madame Camus, Madame Laurence et Monsieur Romain (Maillot une pièce ou slip, un grand essuie, un petit essuie, un bonnet jaune).

5) Présentation des cours

A. Le cours de français

Nous continuons à découvrir les mécanismes de la lecture. Il aura jusqu'à la fin de l'année pour les maîtriser. A la fin de l'année, tous les sons doivent être reconnus par l'enfant et il doit savoir lire un texte et la fusion syllabique doit être naturelle.

Nous utiliserons le manuel « Tom et Zoé ».

Ce manuel offre une progression centrée sur les lettres, les sons et la lecture.

Les enfants seront amenés à mettre du sens derrière les mots, les phrases et plus tard les textes qu'ils rencontrent.

- Lecture : manuel Tom et Zoé qui reprend plusieurs méthodes (syllabique, analytique et globale) ainsi que le manuel « lire que du plaisir ».
- Ecriture : calligraphie des majuscules des lettres de l'alphabet et rédactions de phrases.
- Orthographe : dictée de mots, de phrases et de courts textes.
- Matériel ou manuels utilisés pour les leçons de français :
 - Lire que du plaisir ;
 - le manuel Tom et Zoé ;
 - le cahier de vie ;
 - le cahier de dictées ;
 - les carnets d' orthographe, de calligraphie et de sons ;
 - le gros classeur ;
 - le référentiel bleu ;
 - Euréka ;
 - Cahier de brouillon.

B. Le cours de mathématiques

En mathématiques, l'enfant sera amené à reconnaître les quantités de 0 à 100.

Il devra aussi résoudre des situations problèmes mettant en oeuvre trois opérations (+, -, x) sur les nombres de 0 à 100. Pour cela, il aura du matériel (des réglettes, des jetons, Schématico, la droite graduée,...).

Nous serons aussi amenés à résoudre des situations problèmes mettant en oeuvre des unités de mesure de grandeurs: la durée, la longueur, la capacité et le poids.

- Calcul : les nombres de 0 à 100 et les 3 opérations (+, - et x).
- Problèmes : petits calculs habillés, défis, situation de la vie courante (magasin, organisation d'un évènement...)
- Espace, mesure :
 - Se situer dans le temps (passé, présent, futur).
 - Approfondissement des solides et des quatre figures.
 - Approfondissement du kilogramme, du mètre, des températures et du litre.
 - Heure pile et l'heure et demie.
 - La monnaie.
- Matériel utilisé :
 - les réglettes, les jetons, la droite des nombres et les Schématicos ;
 - le gros classeur ;
 - Le cahier de mathématiques ;
 - le référentiel rouge ;
 - Le carré de 100 ;
 - Cahier de brouillon ;
 - Chaque jour compte.

C. Les cours d'éveil, d'éducation musicale et d'art plastique

- Découverte des grands moments de l'année (fêtes, évènements marquants) et découverte du monde qui nous entoure :
les personnes, les saisons, les plantes, les animaux, l'eau, l'air et vivre avec ses amis.
- Méthode « Eveil et moi » d'Averbode.
- Sujets proposés par les enfants.
- Chants/Poésies en français ou d'autres langues régulièrement appris.
- Développement artistique en rapport avec la vie qui nous entoure, une visite, une fête, ...
- Le corps humain, les dents, ...
- L'école d'autrefois.

6) Travail à domicile

Les consignes de travail sont données dans le journal de classe et expliquées en classe.

Il doit être signé par les parents **tous les jours**.

Les devoirs sont réalisés au crayon gris ou en couleur si demandé (ou stylo lorsque votre enfant y est autorisé).

Les élèves ont un devoir et/ou une leçon tous les jours sauf le mercredi.

Chaque vendredi, votre enfant reviendra à la maison avec une pochette chemise qui se trouvera dans sa farde de transport. Celle-ci comprendra tout le travail terminé et inachevé de la semaine. Cette pochette peut rester à la maison jusqu'au jeudi de la semaine suivante. La farde de transport doit rester dans le cartable. Vous êtes totalement libre de réaliser les éventuels exercices inachevés avec votre enfant. Il n'y a aucune obligation.

7) Evaluations et bulletins

Tous les apprentissages et comportements seront évalués.

- Il y aura 3 bulletins durant l'année scolaire (les semaines des : 5/12, 27/03, et le 7/07).
- Dans le bulletin et le journal de classe, vous trouverez des grilles de comportement qui devront être signées ; elles reprennent les règles de vie de la classe et de l'école. L'enfant aura également l'occasion de faire sa propre auto-évaluation.
- L'évaluation des apprentissages et des comportements sera présentée sous forme de points, d'appréciations ou de couleurs :

Vert = très bien = TB

Bleu = Bien = B

Orange = Attention = A

Rouge = Insuffisant = I

8) Divers

- **Charte** de classe.
- Logopédie : papier spécifique à remplir pour toute l'année.
- Le **règlement de vie/pages jaunes** (mode d'emploi) se trouve dans le journal de classe sont à lire et à signer pour lecture.
- Contact **PMS** (collé à la première page du JDC).
- **Absences et retards** :
Pour les retards, ils sont notifiés dans le JDC. A partir de 5 retards, ceux-ci sont communiqués à la direction.
Pour les absences : il faut écrire un mot **à part** du JDC, sur une feuille. Un mot est suffisant jusqu'à trois jours d'absence. Au-delà de trois jours d'absence, un certificat médical est nécessaire.
Quand votre enfant est malade, il faut prévenir le secrétariat le matin même avant 9h00
- Si votre enfant a un **RDV médical**, bien prévenir. Tenez compte pour cela que l'école est **fermée** de 12h15 à 13h15 (même le secrétariat) !
- Il y a 4 **rencontres parents-enseignants** prévues cette année (réunion collective de septembre, réunions individuelles d'automne, réunions individuelles de « détente » et de juillet).
Mais en cas de besoin, possibilité de RDV (via le JDC).
- Marquer toutes les affaires de votre enfant (livres, jeux, vêtements, matériel...)
- Parents relais
- Mascotte en w-e chez les enfants : explications + carnet
- Abonnement piscine à garder à la maison

- Sommeil, vie régulière et alimentation équilibrée (collations : fruits, légumes, fromage à pâte dure ou galettes de maïs).
- Le sac de gym reste au crochet, sauf congés ; le sac de piscine est repris chaque semaine.
- Tous les vendredis, natation. En cas de non-participation, veuillez à donner un mot écrit/certificat médical pour justifier la non-participation de votre enfant.
- Anniversaires en classe : des portions individuelles, prévenir avec un mot au JDC quelques jours avant. Les sachets individuels de bonbons ne sont pas autorisés.

9) Frais pour les activités et les sorties

Coût approximatif de l'année : voir feuille reçue en début d'année.

Année 2022-2023
Les titulaires de 1^{re} année.